



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2011/545

Service gestionnaire :

Service des finances

Résumé :

Le présent rapport concerne trois demandes de subventions présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations.

N° 33 – Association départementale de protection civile du Bas-Rhin (ADPC 67)

Depuis de nombreuses années, les représentations départementales de la Fédération Nationale de Protection Civile de France ont initié des contacts étroits avec des organisations homologues dans divers pays européens comme, par exemple, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie ou la Belgique.

La Fédération Nationale de Protection Civile, forte de 32 000 bénévoles, souhaite pérenniser les échanges transfrontaliers, et organiser des rendez-vous réguliers et concrets entre les organisations européennes de bénévoles de Protection Civile.

Elle a pris l'initiative d'organiser le premier congrès européen des protections civiles d'Europe qui se tiendra à Strasbourg du 2 au 4 septembre prochain, parallèlement au congrès national de la protection civile de France. Il aura pour objectif la création d'un lien permanent entre les organisations présentes, par la création à cette occasion d'une Fédération Européenne des Protections Civiles.

Les organisations conviées ont toutes pour point commun d'exercer les missions d'assistance aux populations civiles en renfort des services publics, de comporter des personnels non-professionnels (bénévoles ou volontaires) dans leurs rangs et pour la majorité d'entre elles d'arbore le signe distinctif international de la protection civile. Plusieurs services publics –partenaires de la protection civile- seront également présents.

Cet événement d'envergure internationale rassemblera environ 600 congressistes, qui échangeront sur des thèmes centrés sur la place des bénévoles dans le mécanisme de protection civile européenne, le mode de fonctionnement et les missions des différentes structures représentées, ainsi que les retours d'expérience des opérations marquantes de l'année en cours.

Les congressistes mais aussi le grand public pourront visiter une exposition de matériels de secours et d'intervention de catastrophe tenue par divers professionnels.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

- Prestations de services FNPC (affiches, flyers, films)	12 000,00 €
- Mallettes, badges, blocs	10 600,00 €

- Locations (locaux, chapiteaux pour exposition de matériels, sonorisation)	32 020,00 €
- Frais de restauration	47 300,00 €
- Prise en charge des repas congrès ADPC 67	4 500,00 €
- Frais d'hébergement et de déplacement	4 050,00 €
- Prise en charge des délégations européennes	10 000,00 €
- FNPC (petite logistique, retour avance)	4 700,00 €
- Personnel extérieur à l'association (sécurité), traduction	9 000,00 €
- Frais divers (entretien, assurances, visite culturelle Strasbourg, publicité, frais postaux, animation, tombolas,...)	8 250,00 €
- Prestation secours, personnel bénévole	<u>12 480,00 €</u>
TOTAL :	154 900,00 €

RECETTES

- Droits d'inscription	36 000,00 €
- Restauration, buvette	3 750,00 €
- Entrées, prestations (locations)	18 400,00 €
- Tombolas	3 800,00 €
- Prestations de services, avance (FNPC)	15 000,00 €
- Fédération (traduction, hébergement, logistique)	10 300,00 €
- Mécénat	5 000,00 €
- Ministère de la Jeunesse et des Sports	10 000,00 €
- Commission Européenne	10 000,00 €
- Crédit Mutuel	3 000,00 €
- Ville de Strasbourg – CUS	9 000,00 €
- Conseil Régional d'Alsace	9 000,00 €
- Conseil Général	9 000,00 €
- Contributions volontaires en nature, dons en nature, valorisation du bénévolat	<u>12 650,00 €</u>
TOTAL :	154 900,00 €

Une participation financière de 9 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 €.

N° 34 – Office de Tourisme de Saverne et sa Région

L'Office de Tourisme de Saverne et sa Région et l'Office de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg organisent la 4^{ème} édition du Festival International du Film Touristique en Alsace du 17 au 19 octobre.

Unique en France, et fort du succès de ses trois premières éditions, cette manifestation se déroulera cette année à Saverne et Kaysersberg avec comme trait d'union la Route des Vins.

L'objectif de ce festival est de promouvoir le développement touristique et la créativité artistique qui lui est attachée à travers l'organisation d'une compétition de films de promotion touristique et de films publicitaires à vocation touristique.

Cet organisme voudrait relancer durablement ce festival sur un rythme annuel, pour qu'il devienne le rendez-vous incontournable de la communication touristique par l'image (institutions touristiques et professionnels de la production audio-visuelle) et participe ainsi à la promotion de l'Alsace, destination touristique.

100 personnes environ sont attendues à ce festival destiné aux professionnels de l'audiovisuel, de la communication et du tourisme mais il est également ouvert au grand public.

Les dépenses prévisionnelles sont estimées à 81 500 € dont :

- Prestations techniques, vidéo, projecteurs	15 000,00 €
- Restauration, soirée d'ouverture, soirée de gala	20 400,00 €
- Frais du jury, prix et trophées	20 000,00 €
- Frais de personnel (1 personne à mi-temps pour le suivi administratif)	10 150,00 €
- Frais de communication	10 000,00 €
- Frais divers (site web, transports en bus des partenaires,...)	5 950,00 €
TOTAL :	81 500,00 €

Les financements proviendraient de :

- Inscriptions	37 500,00 €
- Partenaires	12 000,00 €
- PSPP	3 000,00 €
- Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg	3 000,00 €
- FEADER (Fonds Européen Agricole pour un Développement Rural)	6 000,00 €
- Région Alsace	10 000,00 €
- Association départementale du tourisme du Haut-Rhin	5 000,00 €
- Conseil Général du Bas-Rhin	5 000,00 €
TOTAL :	81 500,00 €

Le Conseil Général a attribué une subvention de 5 000 € en 2003, 4 200 € en 2005 et 4 000 € en 2010 pour les précédentes éditions.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 €.

N° 35 – Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg (IEP)

L'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg organise du 31 août au 2 septembre le XIème congrès national de l'association française de sciences politiques (AFSP).

L'importance scientifique de ce congrès tient à l'ouverture européenne de la manifestation. Cette ouverture se traduit en 2011 par l'invitation de l'association allemande de science politique (Deutsche Vereinigung für Politische Wissenschaft), et celle de la Confédération européenne des associations nationales de science politique (European Confederation of Political Science Associations).

Près de 800 congressistes sont attendus à cette manifestation et les travaux seront centrés sur l'Europe.

Outre l'assemblée générale de l'AFSP, le programme prévoit des ateliers de travail, des conférences plénières et une projection-débat autour du film « Le Président ».

Le plan de financement prévu :

DEPENSES

- Communication (affiches, livret (conception et impression), plan-programme, porte-documents, blocs notes,)	28 500,00 €
- Restauration (petit déjeuner d'accueil, boissons, dîner des organisateurs, soirée de gala,)	31 500,00 €
- Heures de vacations	8 100,00 €
- Frais divers (location de salles et de chaises, signalétique, badges)	<u>2 960,00 €</u>
TOTAL :	71 060,00 €

RECETTES

- Institut d'Etudes Politiques	27 560,00 €
- Laboratoire de recherches (UMR PRISME)	4 000,00 €
- ADIRA	500,00 €
- Sponsors (Electricité de Strasbourg, Brasseurs Heineken et Kronenbourg,)	4 000,00 €
- Université (sur financement de la Région)	4 000,00 €
- CUS	21 000,00 €
- Conseil Général	<u>10 000,00 €</u>
TOTAL :	71 060,00 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 500 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
34199	65-6574-023	40 000,00 €	40 000,00 €	€
34207	65-65738-023	40 000,00 €	40 000,00 €	€

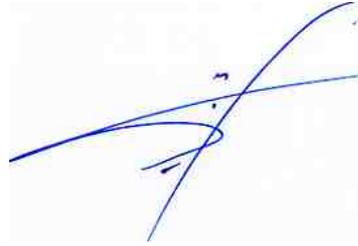
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général statuant par délégation et sur proposition de son Président :

Décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL